



# La Chaux *info*

Editeur responsable : La Municipalité

N° 48 – février 2017

<b>Billet de la Syndique</b>	<p>A une époque où pratiquement tout se partage, il peut en aller de même pour le partage de tâches au niveau communal.</p> <p>La journée « Coup de balai » que la Municipalité organise le 25 mars est une action de nettoyage printanier et une occasion de resserrer les liens entre les habitants. La journée est aussi tournée vers la convivialité afin de se rencontrer et développer l'entraide et la solidarité tout en faisant du bien à notre commune.</p> <p>Nous vous invitons à partager un bon moment entre habitants et nous espérons que vous serez nombreux, petits et grands, à venir donner un coup de mains pour nettoyer notre belle commune.</p> <p>L'action suisse "Coup de balai" fait officiellement partie du mouvement international nommé « Let's Do it World » fondé en 2008. Plus de 110 pays à travers le monde entier y participent et nous aussi du coup !</p> <p><b>Tous ensemble faisons-le !</b></p>
<b>« coup de balai » samedi 25 mars</b>	<p><b>Invitation</b> à toutes et à tous pour un <b>café croissant</b>, place de la déchetterie à 8h15.</p> <p>Nous vous proposons de passer une journée, le 25 mars, à partager divers travaux de ramassage et de rangement dans différents lieux comme, les berges du Veyron, les terrains de sport, le paddock, et aussi le local (déco) au-dessus de la déchetterie.</p> <p>Et, comme tout travail mérite.....</p> <p>Grillades à midi et en fin de journée, petite soirée improvisée...</p> <p>Merci de vous annoncer au bureau communal (c'est pour le nombre de croissants)</p> <p>Pour plus d'info, vous pouvez vous adresser à J-F. Guex au 079 931 52 76</p> <p>Au plaisir de vous rencontrer nombreuses et nombreux.</p>
<b>Récupération des Déchets amiantés</b>	<p>Le samedi 25 mars de 10h00 à 11h30 la Municipalité a décidé de participer à l'action de récupération de déchets amiantés, initié par la Direction générale de l'environnement. Ainsi, vous pourrez amener vos objets en fibrociment en bon état (bacs à fleurs, plaques, dalles et tuiles ondulées datant d'avant 1991) à la déchetterie dans des sacs spécialement conçus à cet effet (voir papillon ci-joint). Ces sacs pour les déchets amiantés seront disponibles à la déchetterie dès le 1<sup>er</sup> mars prochain.</p>
<b>Subventions en matière d'énergie</b>	<p>Si vos projets permettent d'économiser de l'énergie, d'utiliser ou de produire une énergie renouvelable, vous pouvez obtenir une subvention. Les possibilités sont les suivantes :</p> <p><b>Bâtiments et chauffage</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• CECB Plus, Certificat énergétique cantonal des bâtiments</li><li>• Travaux d'isolation</li><li>• Rénovation complète Minergie ou CECB</li><li>• Remplacement d'un chauffage électrique</li><li>• Remplacement d'un chauffage fossile (mazout, gaz)</li><li>• Capteurs solaires thermiques</li><li>• Réseaux de chauffage à distance (CAD)</li><li>• Nouvelle construction Minergie-P, Minergie-P-ECO</li></ul> <p><b>Production d'énergie renouvelable</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Installation solaire photovoltaïque</li><li>• Installation utilisant la biomasse (bois par ex.)</li><li>• Installation de production de Biogaz</li></ul> <p>Toutes les informations et documents utiles :</p> <p><a href="http://www.vd.ch/themes/environnement/energie/subventions/">http://www.vd.ch/themes/environnement/energie/subventions/</a></p>





# La Chaux *info*

Editeur responsable : La Municipalité

N° 48 – février 2017

<b>Rénover futé</b>	<p>La rénovation des bâtiments est un enjeu essentiel de la stratégie énergétique suisse. Grâce à des programmes de subventions encore renforcés en 2017, les cantons incitent les propriétaires immobiliers à assainir et à rénover leur maison et installations énergétiques. Pour les accompagner dans leurs démarches et leur donner les clefs d'une rénovation réussie, les cantons romands en collaboration avec le Bureau EHE, organisent des conférences « Rénover futé ». Elles sont proposées gratuitement ce printemps dans toute la Suisse romande. Au programme : un résumé des points essentiels à savoir avant de se lancer dans une rénovation, une présentation du programme de subventions cantonal, des exemples concrets de rénovation et l'occasion d'échanger en direct avec des experts sur son cas particulier. Inscription et informations sur les conférences proches de chez vous : <a href="http://www.renover-fute.ch">www.renover-fute.ch</a> Contact : <a href="mailto:info@renover-fute.ch">info@renover-fute.ch</a> et 026 309 20 90</p>						
<b>Opération équi watt</b>	<p>Pour promouvoir le changement d'ampoules d'ancienne génération par des ampoules LED, car celles-ci ont une très longue durée de vie et permettent de réaliser jusqu'à 80% d'économie d'énergie, du 27 février au 4 mars 2017, il sera possible de se rendre dans l'un des magasins suivants et de bénéficier de conseils et d'ampoules LED avec un rabais de 50% sur le prix normal : dans les MMM à Yverdon, Romanel-sur-Lausanne, Crissier, Métropole Lausanne, Aigle et dans les Jumbo à Bussigny, Vevey, Chavannes-de-Bogis, Montagny-près-Yverdon. Plus d'infos sur : <a href="http://www.declics.romande-energie.ch/equi watt">www.declics.romande-energie.ch/equi watt</a></p>						
<b>Club des aînés</b>	<p>Pour des rencontres conviviales, des moments chaleureux et dans la bonne humeur, le club des aînés, emmené par Catherine Guex, Thérèse Boffa, Claudia Grand et Bernard Dufour, vous invite à différents rendez-vous !</p> <ul style="list-style-type: none"><li>❖ Tables au bistrot les vendredis à midi : 17 février, 17 mars, 28 avril, 19 mai et 16 juin</li><li>❖ Balades accompagnées les lundis à 14h : 13 mars, 10 avril, 8 mai et 19 juin</li><li>❖ Sortie socioculturelle, découverte au pied du Mormont, le vendredi 24 mars</li><li>❖ Sortie socioculturelle à la découverte des orchidées, le vendredi 19 mai</li></ul>						
<b>Taxe épuration</b>	<p>Cette année, la taxe d'épuration augmente de Fr. 0.50 par m<sup>3</sup> d'eau potable consommée (Fr. 1.92 + Fr. 0.50). Celle-ci permettra de couvrir d'importants frais d'entretien de la STEP, par une répartition entre tous les utilisateurs, La Chaux, Chavannes-le-Veyron et Grancy St-Denis. Cette augmentation a été annoncée lors de la séance du Conseil général du 1er décembre 2016 dans le préavis du budget 2017. Cette compétence est du ressort de la Municipalité. Pour tous renseignements, Pascal Rossy, Municipal, se tient à votre disposition.</p>						
<b>Plantation d'arbres</b>	<p>Comme annoncé dans notre dernière édition de décembre 2016, la Municipalité effectue ce printemps une plantation de 13 arbres, pour marquer les 13 naissances qui ont eu lieu en 2015 et en 2016. Une invitation parviendra aux parents et enfants concernés pour partager un goûter sur le lieu de la plantation. Ceci, dès le retour de la chaleur des beaux jours !</p>						
<b>Séances 2017 du Conseil général</b>	<p><b>jeudi 23 mars</b> à 20h à la salle villageoise <b>jeudi 15 juin</b> à 20h à la salle villageoise <b>mardi 26 septembre</b> à 20h à la salle villageoise <b>jeudi 7 décembre</b> à 20h à la salle villageoise</p>						
<b>Nouvel horaire : Ouverture du bureau communal</b>	<p>Nous vous remercions de prendre note du nouvel horaire du bureau communal :</p> <table><tr><td>Lundi matin</td><td>08h00 à 12h00</td></tr><tr><td>Mardi après-midi</td><td>14h00 à 17h00</td></tr><tr><td>Jeudi matin</td><td>08h00 à 12h00</td></tr></table> <p>Si vous souhaitez une rencontre avec la Municipalité, veuillez adresser votre demande à la secrétaire municipale au 021 861 11 01 ou par e-mail à <a href="mailto:greffe@lachaux.ch">greffe@lachaux.ch</a></p>	Lundi matin	08h00 à 12h00	Mardi après-midi	14h00 à 17h00	Jeudi matin	08h00 à 12h00
Lundi matin	08h00 à 12h00						
Mardi après-midi	14h00 à 17h00						
Jeudi matin	08h00 à 12h00						